

DOB 2019

1- Débat d'Orientation Budgétaire 2019

La Présidente du Centre Communal d'Action Sociale rappelle que la loi impose la tenue d'un Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) préalablement au vote du budget primitif 2019, qui se tiendra lors d'une prochaine réunion du conseil d'administration.

Ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui sont affichées dans le budget primitif, et d'informer sur l'évolution de la situation financière du CCAS.

Il donne une tendance sur les orientations tant en fonctionnement qu'en investissement pour le budget à venir.

❖ RESULTATS PREVISIONNELS DE L'EXERCICE 2018

Les résultats 2018 n'étant pas définitivement arrêtés, les chiffres présentés sont prévisionnels.

Résultats Budgétaires prévisionnels de l'exercice 2018

	Recettes	Dépenses	Résultat de l'Exercice
Investissement	2634.00	5 980,90	-3346.90
Fonctionnement	192 111.90	151 195.16	40 916.74
Total Cumulé	194 745.90	157 176.06	37 569.84

Résultat de clôture prévisionnel du budget 2018

	Résultat de clôture de l'exercice précédent : 2017	Part affectée à l'investissement : exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Investissement	20 301.96	0.00	-3346.90	0.00	16 955.06
Fonctionnement	33 241.23	0.00	40 916.74	0.00	74 157.97
Total	53 543.19	0.00	37 569.84	0.00	91 113.03

Le résultat de clôture pour l'année 2018 se porte à 91 113.03 € (53 543.19 € en 2017) et comporte :

- Un excédent d'investissement de 16 955.06 €
- Un excédent de fonctionnement de 74 157.97 €

(dont le report du résultat de clôture de 2017 : 53 543.19 €)

Les Restes à Réaliser 2018 sont de 35 282,34 € et correspondent à l'acquisition du mobilier au foyer des écureuils.

❖ ELEMENTS D'ANALYSE DES REALISATIONS 2018

Section de fonctionnement

- ✓ Le Service Civique a été reconduit depuis le 21 novembre 2017 : deux jeunes sœurs volontaires ; Cyntia et Rébecca ont été accueillies afin de rompre l'isolement des personnes âgées isolées ou en difficultés sociales, ceci dans le but de conserver le lien et une plus grande proximité avec les administrés.... Elles ont participé à la distribution des colis de Noël, aux inscriptions du repas des anciens, ont effectué des visites de convivialité et ont mis en place des activités au foyer les Ecureuils. Elles ont organisé, avec l'association Unicités, une projection/débat intergénérationnelle à l'Espace Jeunes.
- ✓ Nouveauté du Service Civique 2018/2019 (du 10/10/2018 au 09/06/2019) : Le CCAS de Mallemort s'est associé avec le CCAS de Charleval pour mutualiser les missions de leur jeune recruté en Service Civique. De ce fait, les jeunes volontaires sont 2 jours sur notre commune et 2 jours sur Charleval, leurs missions restent les mêmes, soit les visites de convivialité, mise en place d'activités au foyer (initiation smartphones) et surtout le portage de livres en collaboration avec la médiathèque.
- ✓ Poursuite des aides facultatives telles que : colis alimentaires (46), bons produits frais (31), bons combustibles (16), navettes (mardi/ jeudi / vendredi) vers le village (30 personnes), aide au paiement des factures d'eau (2 familles).
- ✓ Poursuite de la mise en place d'une navette supplémentaire le mardi, pour les personnes âgées adhérentes au foyer les Ecureuils. Les horaires sont identiques. Les inscriptions se font auprès du CCAS, en mairie.
- ✓ Le service de téléassistance est un service très prisé et fonctionnel. Il a concerné 50 abonnés en 2018. Il est en nette augmentation Ce dispositif départemental permet aux personnes âgées de pouvoir conserver leur autonomie le plus longtemps possible avec le maximum de sécurité et d'améliorer les conditions de vie quotidienne des personnes âgées.
- ✓ Equipement du logement d'hébergement d'urgence (matelas /draps /chaises / armoire, canapé...),
- ✓ L'étude pour l'Analyse des Besoins Sociaux (obligatoire : Code de l'Action Sociale et des Familles Article R123-1 modifié par Décret n°2016-824 du 21 juin 2016 – art.1) démarche animée par le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée.
Différentes thématiques ont été sélectionnées, telles que :
 - Précarité
 - Famille-enfance-jeunesse
 - Activité économique-emploi-insertion
 - Logement- Cadre de vie - Tranquillité publique
 - Santé-Age –Handicap

■ Culture –Citoyenneté – Lien Social

L'étude et le diagnostic sont en cours suite aux groupes de travail animés avec les partenaires et organismes sociaux du territoire (phase d'observations et de recueil de données). La phase finale sera la présentation des résultats de l'Analyse des Besoins Sociaux par le Collège Coopératif pour le diagnostic, les enjeux et les préconisations pour les actions à mener.

✓ Nouvelle action santé : Prévention Santé Seniors

La mise en place du dispositif du programme Bouger Agé en 2016 par le CDOMS13 avait pour but de faciliter le maintien de la mobilité et de l'autonomie des seniors. Son bilan fut très positif, avec une participation nombreuse et régulière. C'est une action de prévention vitale en direction des personnes âgées qui vise à réduire les problèmes de santé. Afin que nos seniors puissent continuer ces activités, le CCAS a mis en place une subvention exceptionnelle aux Associations sportives de Mallemort participant au dispositif « Prévention Santé Seniors » afin de financer une partie de l'adhésion aux licenciés. Le montant de cette subvention sera de 50 € par personne inscrite aux activités.

Afin de bénéficier de cette aide, le CCAS a fixé les critères suivants :

- Résider sur la commune
- Etre âgé de 60 ans et +
- Adhérer à une association sportive Mallemortaise

➤ Recettes de Fonctionnement

Les recettes perçues sont de plusieurs ordres, soit 192 111,90 €

- l'encaissement des services de téléassistance (3 940 €)
- La subvention versée par la commune a représenté 108 084.15 €.
- L'encaissement des tickets repas du foyer les Ecureuils : 79 325.40 € dont l'encaissement de la vente du livre « Les Petites Histoires » : 1 425.00 €
- L'encaissement de dons (forains..) : 167.00 €

➤ Dépenses de Fonctionnement

- Le principal poste de dépenses du CCAS concerne le remboursement de mise à disposition du personnel par la commune soit 80 639.50 et la fabrication des repas.
- Le Minibus (navette du mardi/jeudi/vendredi) : 9295.00 €
- L'achat des colis de Noël pour les personnes âgées de 70 ans et plus, soit 14 861.61 €, auquel il convient d'ajouter le repas des anciens avec animation (12 448.82€) mais aussi les aides facultatives (colis alimentaires, bons de combustibles, bons pour des produits frais, autres aides exceptionnelles) qui ont représenté 4 845.15 € en 2018.
- Les frais de location mobilière relatifs à la téléassistance ont été de 2 510 €.

Section investissement

➤ Recettes d'investissement

Hormis, l'amortissement du logiciel constaté au 28183 pour un montant de 2 634 €, il n'y a pas eu de recettes en investissement.

➤ Dépenses d'investissement

- Achat de mobilier (chaises, canapé, matelas, armoires) pour le logement d'hébergement d'urgence (1 932 €)
- Achat d'un vidéo projecteur + écran (707,26 €), d'un ordinateur avec imprimante (848,04 €)
- Achat d'une caisse enregistreuse pour la régie CCAS (2 493,60 €)

❖ PROJECTIONS 2019

➤ *En investissement :*

- ✓ Achats de mobiliers pour le foyer (bahut, banque, buffet bas pour la salle de restauration...)
- ✓ Achat d'un bureau pour la caisse enregistreuse

➤ *En fonctionnement :*

- ✓ Aide au permis de conduire : missions facultatives du CCAS
- ✓ Aide aux aidants : identifier les personnes bénéficiaires de l'APA